

Avis de modification

Consultation pour l'aménagement d'un park street workout – Plage Maamoura, Béni Khiair

- **Organisme** : Association BEDER pour la Citoyenneté et le Développement Equitable
- **Projet** : MaghroumIN Academy
- **Lieu des travaux** : Plage Maamoura, Béni Khiair – Nabeul
- **Date limite de soumission** : 24 octobre 2026, à 23h59. (inchangée)

Le présent avis modifie la consultation relative à la réalisation d'une plateforme en béton armé de 70 m² avec clôture en béton armé, publiée dans le cadre du projet MaghroumIN. Il annule et remplace intégralement la consultation initiale.

Les sociétés ayant déjà soumis une offre sont invitées à transmettre une **offre actualisée** conformément au présent avis.

1. Objet de la modification

Les modifications apportées à la consultation initiale sont les suivantes :

- **Annulation** de la plateforme en béton armé de 70 m² et de la clôture en béton armé
- **Remplacement** de la plateforme par une **couche de concassage compactée de 25 cm** et des **socles en béton** pour la fixation des équipements
- **Extension** de la consultation à la **fourniture, la fabrication (y compris soudure), le montage et l'installation** de l'ensemble des équipements en fer du park street workout
- **Inclusion** dans l'offre des **frais du cabinet d'ingénieur** et des **frais de dossier**
- La **date limite de soumission** reste fixée au **24 octobre 2026, à 23h59** et le **délai d'exécution à 10 jours**

2. Objet de la consultation

Dans le cadre du projet **MaghroumIN**, composante 2 du programme **EU4Youth** financé par l'Union Européenne en Tunisie, l'**Association BEDER** souhaite aménager un **park street workout** sur la plage de Maamoura, à Béni Khiair.

À cet effet, BEDER invite les sociétés intéressées à lui transmettre leur meilleure offre pour la réalisation de l'ensemble des travaux, dans le cadre d'une **prestation clé en main, tout compris** : études et ingénierie, frais de dossier, fournitures, fabrication, main-d'œuvre, matériel, transport, montage et installation. **Aucun frais supplémentaire ne pourra être facturé en dehors de l'offre.**

3. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- **Études et ingénierie** : plans d'exécution et d'implantation, dimensionnement des massifs et des ancrages, et validation par un ingénieur qualifié
- **Préparation du terrain** : traçage, vérification de l'absence de réseaux enterrés, décapage, terrassement et nivellement sur une emprise de 7 m × 11 m (77 m²)
- **Couche de concassage compactée de 25 cm** sur l'ensemble de l'emprise
- **Massifs en béton** pour poteaux et ancrages, d'une **profondeur nominale de 50 cm**, avec **platines en acier galvanisé** et ancrages
- **Fourniture et fabrication (y compris soudure)** d'un circuit complet comprenant au minimum :
 - Une structure multi-exercices / portique principal
 - Trois barres fixes de traction à plusieurs hauteurs
 - Des barres parallèles (dips)
 - Des barres basses / parcours au sol
 - Une échelle horizontale
- **Traitement anticorrosion et peinture** de l'ensemble des équipements
- **Transport, montage, installation et réglage** des équipements
- **Évacuation des déblais**, nettoyage du site et réception des travaux

4. Prescriptions techniques

- Les équipements sont conçus pour un usage extérieur, collectif et sportif, avec une stabilité adaptée aux efforts dynamiques
- Les poteaux et barres sont en acier structural ; les sections et épaisseurs sont précisées dans l'offre
- Les soudures sont continues, propres et protégées contre la corrosion
- Les barres de préhension sont lisses, sans arêtes vives ni aspérités ; les extrémités des tubes sont obturées
- La protection anticorrosion est assurée par galvanisation à chaud ou un système équivalent, complétée par une peinture extérieure résistante aux UV
- Les platines, boulons et ancrages sont adaptés à l'environnement marin, avec une boulonnerie anticorrosion et des dispositifs empêchant le desserrage
- La profondeur nominale des massifs est de 50 cm ; le dosage du béton et les dimensions finales des massifs sont précisés dans l'offre et validés par l'ingénieur avant exécution ; le délai de durcissement du béton est respecté avant toute mise en charge
- Les équipements respectent les normes applicables aux équipements de fitness extérieurs ; le soumissionnaire indique les normes et certificats détenus
- Les travaux sont exécutés conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur en Tunisie

5. Bordereau des prix (à compléter par le soumissionnaire)

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire HT (TND)	Prix total HT (TND)
1	Études, plans d'exécution et d'implantation, dimensionnement des massifs et ancrages, et validation par un ingénieur qualifié (y compris frais du cabinet d'ingénieur)	Forfait	1		
2	Frais de dossier et démarches administratives liées aux travaux	Forfait			
3	Installation de chantier, traçage et implantation	Forfait			
4	Décapage, terrassement et nivellement du terrain (emprise de 7 m × 11 m)	m²			
5	Couche de concassage compactée de 25 cm d'épaisseur	m²			
6	Massifs en béton pour poteaux et ancrages (profondeur nominale 50 cm), y compris fouilles	Forfait			
7	Poteaux, platines en acier galvanisé, ancrages et boulonnerie	Forfait			
8	Fourniture et fabrication d'une structure multi-exercices / portique principal	Ensemble			
9	Fourniture et fabrication de barres fixes de traction à plusieurs hauteurs	U			
10	Fourniture et fabrication de barres parallèles (dips)	Ensemble			
11	Fourniture et fabrication de barres basses / parcours au sol	Ensemble			
12	Fourniture et fabrication d'une échelle horizontale	U			
13	Traitement anticorrosion (galvanisation à chaud ou équivalent) et peinture extérieure résistante aux UV	Forfait			
14	Transport, montage, soudure, installation et réglage des équipements	Forfait			
15	Évacuation des déblais, nettoyage du site et réception	Forfait			
				Total HT	
				TVA	
				Total TTC	

Le soumissionnaire doit compléter ce bordereau, y compris les **quantités**. Il pourra modifier et/ou ajouter toute autre prestation qu'il juge nécessaire à la bonne exécution des travaux, en la détaillant dans le bordereau. **Le montant total de l'offre est global et forfaitaire, tous frais compris.**

6. Délai d'exécution, garantie et réception

- Les travaux devront être réalisés dans un **délai maximum de 10 jours** à compter de la notification de la commande ; le soumissionnaire précise le délai proposé et un planning prévisionnel des travaux
- Le soumissionnaire précise la **durée de garantie** des structures, des finitions et des pièces

- La réception est prononcée après vérification de l'implantation, de la stabilité, du serrage des fixations, de la qualité des finitions et de la remise des documents techniques (plans, fiches techniques, consignes d'utilisation et d'entretien)

7. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Conformité technique et sécurité : 40 %
- Prix global et clarté du bordereau : 30 %
- Références et qualité des matériaux : 15 %
- Délai d'exécution et garantie : 15 %

8. Pièces à joindre

- Le devis et/ou **bordereau des prix** complété, daté, signé et portant le cachet de la société
- Les **plans d'implantation** et dimensions générales du circuit proposé
- Une **note technique** précisant les sections et épaisseurs d'acier, le traitement anticorrosion, le système de fixation, la méthode de réalisation des massifs et le planning d'exécution
- Une liste de **références** dans des travaux similaires
- Une copie de la **patente** et du **RNE**
- Le **RIB** bancaire de la société

9. Modalités de soumission

Les offres doivent être envoyées par email aux deux adresses suivantes :

 contact@beder.org, Mo.benzine@beder.org

Objet : **Offre – Park street workout MaghroumIN**

Date limite de soumission : 24 octobre 2026, à 23h59.

Seule la société retenue sera contactée.

L'Association BEDER se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel.